

2004-08-27 ¹¹²⁰
heure-minute

17 048 882

AVIS DE CONTAMINATION

(art. 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (la « Loi »))

AVIS est par les présentes donné par Immeubles Marché Boisbriand Inc., à titre de propriétaire de l'immeuble ci-après décrit, à savoir :

DESIGNATION

La subdivision CENT DIX du lot originaire SOIXANTE DIX-NEUF (79-110) du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, circonscription foncière de Terrebonne

qu'au moment de son acquisition dudit immeuble et donc avant l'exécution des travaux de décontamination décrits à l'Avis de décontamination publié au Bureau de la publicité des droits pour la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 11 236 557, des contaminants furent présents audit immeuble, tel qu'il appert des documents ci-joints pour faire partie intégrante des présentes, à savoir :

- Formulaire d'attestation et Résumé de l'étude de caractérisation en date du 30 janvier 2004, attesté par Raymond Morel, géologue, M.B.A. (référence no. 16411-E-7779).

L'immeuble est situé dans la municipalité de la Ville de Boisbriand. Le zonage municipal autorise l'usage de l'immeuble aux fins commerciales.

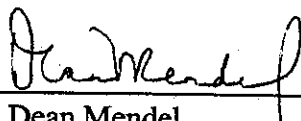
L'officier de la publicité pour la circonscription foncière de Terrebonne est requis de publier le présent Avis au Registre foncier.

Le présent Avis est donné *nunc pro tunc* et sous réserve de l'Avis de décontamination précité publié sous le numéro 11 236 557. Tel qu'il appert dudit Avis de décontamination, la contamination décrite aux présentes n'existe plus en date de ce jour, les travaux de décontamination ayant déjà été complétés.

Annexes : cinq (5) pages ci-jointes et signées pour identification font partie intégrante du présent avis.

DONNE sous toutes réserves à Montréal, ce 25 août 2004.

**IMMEUBLES MARCHÉ
BOISBRIAND INC.**

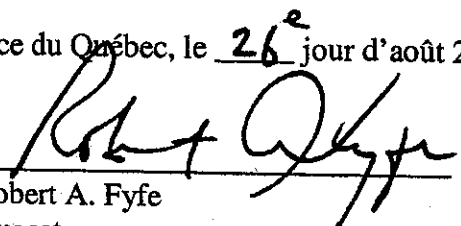
Par : 
Dean Mendel
Président

ATTESTATION

Je, soussigné, Robert A. Fyfe, avocat, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de Immeubles Marché Boisbriand Inc.;
2. Le présent avis est valide quant à sa forme; et
3. Le document traduit la volonté exprimée par Immeubles Marché Boisbriand Inc..

ATTESTÉ à Montréal, province du Québec, le 26^e jour d'août 2004.


Robert A. Fyfe
Avocat
Borden Ladner Gervais s.r.l.
1000, de La Gauchetière Ouest - Bureau 900
Montréal QC H3B 5H4